

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges de MONTENACH

Le logement des domestiques, son influence
sanitaire, morale et sociale (Rapport présenté
au Congrès de l'Association catholique internationale
des oeuvres de Protection de la jeune fille à
Strasbourg, le 19 juin 1909)

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 163-170

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Le logement des domestiques

son influence sanitaire, morale et sociale

Rapport présenté au Congrès de l' « Association catholique internationale des œuvres de Protection de la jeune fille », à Strasbourg, le 19 juin 1909, par M. Georges de Montenach, vice-président central du « Volksverein » catholique suisse.

Le rôle social du logis préoccupe beaucoup de nos jours, et à juste titre, non seulement les philanthropes et les sociologues, mais encore les philosophes et les hommes d'Etat, qui reconnaissent, comme une des causes dominantes du fléchissement de l'esprit familial, origine de tant de maux, la maison insalubre, la caserne locative, les taudis où s'entasse la population ouvrière. L'ancien foyer stable que connaissaient nos pères, et où ils habitaient pendant une suite de générations, tend à devenir, du moins dans les villes, une exception pour toutes les classes.

Nous vivons en déménagement perpétuel, préférant, de plus en plus, quelques vaines apparences de luxe au réel et large confort dont jouissaient autrefois, même les familles d'une aisance modeste.

Grâce à la cherté croissante de la vie, nous nous resserrons tous les jours en des compartiments plus étroits ; et comme le plus mince des bourgeois veut avoir *un salon* et faire figure, il s'ensuit que les appartements réservés à la famille, aux enfants, à la domesticité, sont de plus en plus sacrifiés ; si nous pouvions arracher comme un masque le long de nos rues modernes ces belles façades architecturées qui donnent à tous les bâtiments des faux airs de palais, on serait étonné de constater souvent leur misère intérieure, les corridors

sombres, les soupentes sans fenêtre, les cuisines n'ayant d'ouverture que sur une cour fétide, véritable puits où s'engouffrent les miasmes de sept étages. Dans les chambres étroites, où les meubles les plus indispensables trouvent à peine place, et où le soleil ne pénètre jamais, nous verrions s'entasser des enfants, des servantes, et le spectacle nous prouverait une fois de plus que bien des progrès dont nous jouissons, n'ont pas pénétré profondément la vie intérieure des familles, et qu'en matière de logement, grâce à la spéculation, à la surpopulation, le XIX^{me} siècle a été néfaste et que nous n'avons pas encore rétabli l'état de choses ancien et plus normal qu'il a détruit...

L'influence pernicieuse du mauvais logement domestique se fait sentir dans plusieurs domaines.

C'est d'abord la santé publique qui en souffre ; je dis la santé publique, car il est de toute évidence qu'en conservant en grand nombre dans nos appartements des locaux, où toutes les lois de l'hygiène sont violées, nous ouvrons la porte à une foule de maladies, et en tout premier lieu à la tuberculose.

Certes, il est abominable que des jeunes filles, saines et fraîches, élevées pour la plupart à la campagne, s'en viennent contracter chez nous, sous nos toits, les germes d'affections qui les tuent souvent, ou qui, dans d'autres cas, minent leur organisme et pèsent sur leur existence tout entière.

Mais les microbes sont essentiellement égalitaires et les foyers d'infection que nous entretenons, rayonnent dans la maison ; les portières somptueuses des salons ne les arrêtent pas au passage. L'orgueil des dames leur fait désirer pour leur bonne d'enfant des bonnets bien gaufrés, des tabliers d'une blancheur éclatante, mais dans leur imprévoyance, elles ne songent pas que cette personne à qui elles confient des êtres chéris,

a passé sa nuit dans un air vicié et s'est saturée de germes malsains.

Je n'ai pas besoin d'insister ; le danger que je souligne est assez évident pour donner à réfléchir même aux plus égoïstes. Au point de vue moral, le logement défectueux du personnel de service exerce des ravages énormes ; tantôt par les promiscuités qu'il établit, tantôt par les libertés qu'il permet de prendre, et ce n'est pas sans raisons que presque tous les sociologues qui s'occupent de l'origine du vice et du crime, qui étudient l'infanticide et la prostitution dans ses sources, finissent pas se convaincre que le mauvais logis de l'ouvrière, de l'employée, de la servante, est souvent une cause initiale, un facteur prédominant,

Divers romans, du reste scandaleux, ont été publiés ces dernières années sous ces titres : *Mémoires d'un valet de chambre*, *Journal d'une femme de chambre* ; ils mettent tristement en lumière tous les abus que des maisons respectables abritent et facilitent, grâce à une mauvaise distribution des appartements.

Au point de vue social, le logement exerce également une action considérable ; il contribue à former celui qui l'habite à son image, il peut tarir la source des énergies, tarir la source du travail fécond, engendrer la révolte et la haine. Dans quel état d'esprit ne doivent pas être des gens qui ont passé leur journée au milieu du meuble précieux d'un appartement riche, lorsqu'ils se retrouvent, le soir, en face du désordre et du dénuement de taudis qui sont parfois de véritables niches, indignes d'abriter des êtres humains.

L'accroissement trop rapide et excessif des cités est un des grands phénomènes sociaux de notre époque, je l'estime un de ses pires fléaux.

Grâce à lui, nos villes ont été brusquement bouleversées et les maisons anciennes, aménagées pour la vie

d'une unique famille, ont subi presque toutes des modifications intérieures absolument regrettables.

On a taillé quatre ou cinq logements là où tout avait été, à l'origine, soigneusement combiné pour un seul ; on a augmenté le nombre des étages, sans se soucier de la largeur des rues ; on a empiété sur les corridors et les vestibules pour y établir des cuisines et des chambres borgnes ; on a bâti sur les cours et les jardins des ailes nouvelles, on a tout rempli, tout employé, tout occupé et on est parvenu à réaliser des miracles d'entassement et à obtenir, par une exploitation savante, des rendements locatifs fabuleux.

C'est ainsi que des quartiers qui, jadis, étaient très ensoleillés, très salubres, sont devenus pestilentiels, sombres et mornes. C'est ainsi que nous avons fait, d'une foule de vieilles maisons urbaines cossues et bien comprises, de véritable boîtes, incommodes, agencées en violation flagrante de toutes les lois de l'hygiène.

Dans tous ces logis transformés, les pièces réservées aux gens de service ont été régulièrement sacrifiées, on a jugé assez bons pour eux les moindres recoins, sans air, sans lumière directe, dépourvus de moyens de chauffage, exposés aux mauvaises odeurs et si étroits que de misérables lits les occupent en entier.

Les enquêtes qui ont été faites ces dernières années sur les logements locatifs dans un grand nombre de villes ont donné des résultats navrants et permis la constatation d'abus monstrueux, même dans des maisons qui passaient pour opulentes et dans lesquelles le luxe des uns et la misère des autres voisinent de trop près.

On peut donc affirmer, sans crainte d'exagération, que jamais les classes moyennes n'ont été aussi petitement, aussi mal logées et que les classes riches, malgré les dehors trompeurs des nouveaux bâtiments où

elles sont parquées, perpétuent dans leur cercle familial des agissements inexcusables à l'égard de leur commensaux salariés.

Très nombreuses sont les familles qui emploient à leur service une ou deux servantes n'ayant pour passer la nuit aucun local attitré et devant se contenter de ce que nous appelons, en Suisse, « les entredeux », espace ménagé entre deux pièces dans la cage de l'escalier ; elles ne voient jamais le jour et la moindre ventilation y est impossible.

Beaucoup de domestiques ne possèdent pas même un coin à elles où reposer leur tête, elles doivent se contenter d'un lit-cage dans le corridor, dans la salle à manger, même dans la cuisine ; c'est ce que constataient dans leur rapport au Congrès de Genève pour *l'Assainissement et la salubrité de l'habitation en 1906*, M. Ernest Pergod, architecte expert à la Cour d'appel de Paris, et le docteur Ernest Bourellier, médecin adjoint au contrôle des chemins de fer français. « Ces abus, disaient-ils, se rencontrent surtout chez les commerçants, les employés aisés et dans certaines professions où il est nécessaire que quelqu'un demeure toujours dans l'appartement. »

Ces Messieurs regardent même comme une rareté les logements de cette catégorie où les servantes possèdent leur chambre bien à elles, « plus fréquemment, disent-ils, elles couchent dans l'antichambre, sur un lit de fortune qu'on range le matin dans un coin ou dans un cabinet de débarras. »

Les rapporteurs que je viens de citer soulignent les inconvénients hygiéniques du couchage dans les cuisines, inconvénients qui peuvent avoir leur répercussion non seulement sur la santé de la domestique, mais sur celle de la famille elle-même.

Les pauvres filles ainsi logées ne peuvent donner à

leur personne les soins les plus essentiels, elles n'ont pour ranger leurs effets que leur malle dans un coin de la cave ou du galetas ; cette situation pitoyable engendre l'incurie, la malpropreté, le désordre et prive des êtres humains de la possibilité de se reprendre après la tâche journalière et de jouir de certains moments de solitude et de tranquillité indispensables.

Nos efforts doivent tendre à faire disparaître peu à peu les habitudes que je viens de signaler. Il faut que nous arrivions à obtenir aux jeunes filles, auxquelles nous nous intéressons, *une chambre bien à elles*, ayant le cube d'air suffisant et recevant le jour et l'air par une ouverture normale.

Je suis absolument persuadé, pour ma part, que le cadre de son existence journalière exerce sur le travailleur, quel que soit son sexe, une action considérable et je crois que c'est un devoir social d'harmoniser, dans une certaine mesure, la situation de tous ceux qui vivent sous un même toit, afin de rehausser la mentalité des humbles.

Vous m'objecterez qu'ils n'ont pas chez eux autre chose que ce que vous leur donnez ; mais chez eux, *ils sont chez eux*, dans leur atmosphère naturelle, dans l'ambiance de leur enfance, au milieu d'objets qui leur appartiennent, chez eux ils sont libres ! Ils doivent donc, *chez nous*, trouver mieux, car leurs conditions d'existence sont toutes différentes.

Et je demeure certain que le meilleur aménagement de leurs chambres retiendra nos bonnes chez elles pendant leurs moments de liberté, qu'il les attachera à notre maison, qu'il les éloignera de la cuisine et de l'office, ces centres rayonnants de tous les potins familiaux.

Dans un rapport sur cette question, M^{me} Paul Juilerat, de Paris, écrivait les lignes suivantes, qui seront

bien à leur place ici : « Dans sa chambre, qu'elle tiendra bien propre et qu'elle aura plaisir à faire même élégante, la bonne restera volontiers ; dans sa cuisine où elle n'étouffera plus, asphyxiée, rôtie, elle soignera mieux les dîners, et se plaisant dans la maison où elle aura senti qu'on s'intéresse à elle, la *bonne* restera, vous débarrassant de cette horrible plaie : le changement perpétuel.

« Chaque bonne œuvre porte en soi sa récompense : le bien-être donné sera aussi le bien-être trouvé. Essayez-en, Mesdames, et venez-nous en foule car c'est du petit effort de chacun que dépend le bonheur de tous. »

Dans un article fort intéressant, paru sur ce sujet dans la *Kœlnische Volkszeitung*, le 28 novembre 1908, j'ai trouvé d'excellentes réflexions que j'offre à la méditation de tous ceux qui liront ce travail. Cet article a été écrit, je crois, par une de nos amies qui disait :

« Eh bien ! nous, maîtresses de maisons, nous avons de même un royaume dont nous sommes les reines et que, pour le bien de tous, nous devons surveiller avec fermeté et douceur.

« Serait-ce trop inopportun si nous nous demandions comment un jour nous voudrions que les maîtres agissent envers nos filles si, tombées dans la pauvreté, elles en étaient réduites à servir pour gagner leur pain ? Tout est-il en bon ordre dans notre royaume ? Comment sont les chambres des domestiques ? Se ferment-elles avec des verrous ? Comment est logée votre domestique ? Est-elle aux mansardes, en promiscuité avec des inconnus, des gens suspects peut-être ? Et, de la rue, n'accède-t-on pas trop facilement à ce 6^{me} étage ? Ne pourrait-il pas arriver chez vous ce qui s'est passé cet hiver à Cologne ? Quelqu'un se mourait dans la maison. Il fallait quérir un prêtre ; mais

sur huit domestiques, qui habitaient les mansardes, pas une seule d'entre elles ne se trouvait dans sa chambre ! En toute conscience, pouvons-nous penser que nous ne sommes pas responsables de ce que nos domestiques font la nuit ? La famille de la jeune fille n'étant pas en état de veiller sur elle, c'est à nous que ce devoir incombe. C'est à nous d'user d'autorité pour protéger son inexpérience et sa vertu. » G. de MONTENACH